

## Réponse d'apprentissage et managériale

- **Titre de l'évaluation :** Evaluation à mi-parcours du programme DGD 22-26 d'Oxfam au Mali
- **Titre du programme :** « Lutter avec les femmes contre les inégalités et pour la justice socio-économique dans les systèmes alimentaires »
- **Commanditaire :** Oxfam

Préparé par:	Etienne Godts (DGD Mali focal point - Oxfam Belgique), Gaoussou Kassambara (DGD2226 program officer – Oxfam in Mali)
Approuvé par:	Moctar Coulibaly (DGD 22-26 program coordinator – Oxfam in Mali)

### 1. Réponse générale à l'évaluation

#### a) Contexte & Processus

Oxfam et ses partenaires sont dans la troisième année d'implémentation du programme quinquennal intitulé « Lutter avec les femmes contre les inégalités et pour la justice socio-économique dans les systèmes alimentaires ».

Les facteurs communs à l'ensemble du programme sont les suivants:

- La lutte contre les relations de pouvoir injustes
- Une orientation vers des changements de politiques, pratiques, attitudes et croyances.
- Les droits des femmes et des filles.
- Le rôle et la place des autorités publiques dans les processus de changement.
- Les stratégies d'influence comme moyen.
- Les mouvements sociaux et les groupes locaux comme acteurs de changement.
- Les partenaires locaux dans le déploiement.
- Le triple Nexus : développement, humanitaire et construction de la paix.

L'objectif de l'évaluation à mi-parcours du programme DGD 22-26 est de tirer, avec Oxfam et ses partenaires, les leçons sur le déroulement du programme et, le cas échéant, de formuler des recommandations d'ajustement pour la phase finale du programme et des orientations pour la formulation de futures interventions.

Conformément aux dispositions prévues dans le cadre de la mise en œuvre du programme DGD 2022-2026, une évaluation à mi-parcours devait être réalisée à la fin de la troisième année d'exécution (fin 2024). Ce processus a été officiellement lancé lors d'une réunion de cadrage organisée début novembre 2024, réunissant les équipes responsables des programmes pays (Burkina Faso, Mali, Niger), le consultant principal et ses représentants nationaux, ainsi qu'OBE.

Cette réunion a donné lieu à un rapport de démarrage précisant la méthodologie retenue, le plan de participation (répartition des équipes), le calendrier de travail et les outils de collecte de données à utiliser dans les trois pays. Un dossier partagé sur Box, créé par OBE, a permis de centraliser l'ensemble de la documentation relative à la mise en œuvre du programme.

Une formation en ligne a été organisée pour les enquêteurs des trois pays sur l'utilisation du logiciel CTO Survey, choisi pour uniformiser la collecte et le traitement des données.

*b) Appréciation générale du processus d'évaluation*

Le choix de l'évaluateur a notamment été motivé par sa capacité à travailler avec les trois pays du Sahel, mais cela ne s'est pas avéré être le cas dans la réalité, les trois pays présentant des caractéristiques très différentes. La collecte de données sur le terrain a été reportée à la période des vacances de Noël, ce qui n'était pas idéal pour s'assurer que le personnel soit en place pour faciliter la collecte de données.

Il s'avère que pour le Mali, les commentaires fournis par Oxfam sur les modèles de questionnaires d'enquête proposés par le consultant n'ont pas été pris en compte. En outre, la collaboration entre le consultant et l'équipe Oxfam au Mali a été difficile (absence de réponse aux e-mails, invitation à l'atelier annuel).

*c) Appréciation générale du rapport d'évaluation*

Le premier draft d'évaluation a été soumis avec retard sur le calendrier, et le rapport contenait des erreurs factuelles entretemps corrigées. Les personnes déplacées avec lesquelles nous travaillons n'ont pas été identifiées dès le départ et ont été découvertes au cours du processus. La qualité du rapport d'évaluation n'a pas été à hauteur de souhait. Particulièrement en ce qui concerne les questions spécifiques relatives aux relations de pouvoir. Les questions telles que l'efficacité des stratégies d'Oxfam pour transformer les relations de pouvoir, ainsi que l'efficacité des stratégies de plaidoyer employées par les partenaires, ou encore la manière dont Oxfam et ses partenaires gèrent les relations de pouvoir à l'interne n'ont pas été adressées concrètement.

Les conclusions et recommandations démontrent cependant des résultats significatifs en matière de promotion de l'égalité de genre, d'autonomisation économique des femmes rurales et de structuration des chaînes de valeur sensibles au genre (lait, soja, riz, bio-intrants). Les bénéficiaires (personnes avec lesquelles nous travaillons) ont développé une meilleure compréhension des textes juridiques et des mécanismes de gouvernance locale. Cette montée en compétence leur a permis de formuler des revendications argumentées en matière d'accès aux ressources (terre, eau, équipements), mais aussi d'influencer les décisions au sein des instances communautaires, telles que les commissions foncières et les conseils villageois. Des actions de plaidoyer collectif ont abouti à l'attribution de terres aux coopératives féminines (plus de 65 hectares de terres agricoles pour les coopératives féminines), à la mise en place de mécanismes de sécurisation foncière, et à l'adoption d'engagements municipaux formalisés en faveur de l'entrepreneuriat féminin.

Ces dynamiques ont contribué à renforcer la légitimité des femmes dans l'espace public, à accroître leur pouvoir d'influence et à favoriser leur reconnaissance comme actrices de développement à part entière. Le recours à l'outil Action Apprentissage Genre (AAG) a également contribué à l'institutionnalisation progressive de l'égalité de genre au sein des structures partenaires. Les résultats économiques sont tangibles

Au-delà de ses résultats économiques, le programme quinquennal joue un rôle de levier pour une transformation sociale en profondeur, en agissant sur les inégalités structurelles liées à l'accès à la terre, aux revenus et au pouvoir décisionnel. Il s'inscrit en parfaite cohérence avec les orientations politiques du Mali, notamment la Loi d'Orientation Agricole (LOA), la Politique Nationale Genre (PNG) et la Loi n°2015-052 relative à la représentativité des femmes dans les sphères publiques.

## 2. Réponses aux recommandations de l'évaluation

En termes de réponse managériale, les recommandations de cette évaluation se répartissent en 3 niveaux de prise en compte.

1) Les recommandations sont soit déjà mises en œuvre actuellement, dans ce cas il s'agira de les poursuivre et éventuellement de les ajuster. 2) Pour les ajustements possibles à court terme, elles seront déjà mises en œuvre dès 2026. 3) Sinon, il s'agira de prendre en compte ces réflexions lors des moments de participation prévus pour la formulation du prochain programme DGD et de les prioriser. Certaines relèvent plus d'une approche purement humanitaire par exemple, ce qui n'est pas la vocation de ce type de programme. Dans ce cas des synergies et complémentarités seront recherchées, soit au niveau d'Oxfam au Mali, soit parmi les ACNG belges.

RECOMMANDATIONS	Accord sur les recommandations	Info supplémentaire: actions de suivi et/ou explications	Qui est responsable?	Quand?
<b>Pertinence</b> Mieux expliciter, dans la suite du programme, les liens entre <b>changements observés et théorie de changement</b> pour renforcer l'apprentissage ; (page 84)	D'accord	Revenir systématiquement sur la théorie de changement lors des ateliers de bilan	Equipe DGD Mali	2026 2027-2031
<b>Pertinence :</b> Simplifier ou adapter certains <b>indicateurs d'effets sociaux</b> pour faciliter leur suivi au niveau des partenaires (page 84)	D'accord	Il est prévu de poursuivre l'apprentissage au niveau de la récolte des effets en utilisant l'apprentissage entre pairs (les partenaires révisent les effets récoltés par les autres partenaires), renforcement mutuel de capacités sur la méthodologie de récolte des effets lors de l'atelier de 3 jours	Equipe DGD Mali avec l'appui de l'équipe MEAL	2025-2026 2027-2031
<b>Pertinence :</b> Documenter davantage les <b>effets indirects et synergies territoriales</b> , y compris ceux qui ne relèvent pas directement du financement DGD mais concourent aux mêmes finalités (page 84)	D'accord	1 atelier de récolte des effets du programme DANIDA facilité et animé par l'équipe DGD22-26 a eu lieu fin 2025. Les effets récoltés sur le projet DANIDA seront interprétés dans le cadre des moments clés du programme DGD	Equipe DANIDA au Mali	2025
<b>Efficacité :</b> <b>Renforcer la planification budgétaire anticipative</b> , notamment pour les activités jugées sensibles ou symboliques ;(page 85)	D'accord	Il s'agira de structurer davantage le plaidoyer et de le planifier de manière conjointe. Des analyses concertées des documents politiques sont déjà réalisées et seront poursuivies en ajoutant une dimension de coordination opérationnelle conjointe	Equipe DGD Mali	2027-2031
<b>Efficacité</b> <b>Explorer des mécanismes de financement complémentaires</b> , en lien avec d'autres programmes (ex. DANIDA, autres financements thématiques) ; (page 85)	D'accord	Le cofinancement de DGD22-26 par le programme DANIDA à travers deux partenaires en commun à savoir AFPB et Sexagon constitue déjà une action exécutée en ce sens. Ceci fait partie d'un effort continu de trouver d'autres sources de financement complémentaires aux actions du programmes	Equipe DGD au Mali	Continu





**OXFAM**



**Belgium**

partner in development

<p><b>Recommandations pour maximiser l'impact des plans de renforcement des capacités (page 96):</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintenir l'accompagnement stratégique et technique pour assurer la pérennisation des bonnes pratiques.</li> <li>2. Encourager le partage d'expériences et de connaissances entre partenaires, afin de favoriser la mutualisation des expertises et des approches innovantes.</li> <li>3. Développer un mécanisme d'évaluation continue, permettant d'adapter les stratégies de renforcement en fonction des défis émergents et des priorités institutionnelles.</li> </ol>	D'accord	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuivre le mécanisme de Diagnostic institutionnel et organisationnel (DIO) et mise en place de plan RC pour chacun des partenaires du programme pour le prochain cycle</li> <li>2. Poursuivre les actions de plaidoyer conjoint, sessions conjointes de formation en alphabétisation, visites conjointes d'échanges d'expériences réalisées par les partenaires</li> <li>3. Poursuivre les Ateliers de bilan annuel, ainsi que l'organisation des ateliers nationaux de récolte des effets, missions semestrielles de suivi terrain avec des assemblées communautaires sur les actions du programmes</li> </ol>	Equipe DGD au Mali Meal, finance	2025-2026 2027-2031
<p><b>Recommandations pour améliorer le processus de transformation du lait (page 111)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Exploration de sources alternatives de chaleur</b> : Afin de réduire les coûts et le temps associés à l'utilisation du bois, il serait bénéfique d'investir dans des foyers améliorés ou cuiseurs solaires ou d'autres sources d'énergie plus efficaces et écologiques (biogaz) pour la transformation du lait.</li> <li>2. <b>Optimisation de la collecte et du transport de lait cru</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de glacières mobiles ou bidons isothermes</li> <li>- Introduction de triporteur</li> <li>- Formation des collecteurs sur l'hygiène, le stockage, le froid</li> </ul> </li> <li>3. <b>Amélioration de la chaîne de froid</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements solaires de réfrigération</li> <li>- Chambre froide commune (mutualisation des solutions entre groupements)</li> </ul> </li> <li>4. <b>Développement du réseau et visibilité commerciale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des ponts de vente fixes et mobiles dans les marchés locaux, les CSCOM, les écoles ou</li> </ul> </li> </ol>	D'accord	<p>Déjà en cours et sera poursuivi</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les femmes pasteures membres de AFPB partenaire du programme ont été dotées en équipements modernes de transformation du lait local, une unité de transformation du lait local est créée et équipée. En synergie avec le projet Soro Kera, un système solaire, une cuisine et une chambre froide sont en cours de réalisation sur la parcelle de 5 ha acquise par les femmes.</li> <li>2. Les femmes de AFPB ont été dotées en glacières, les femmes impliquées dans la transformation du lait ont été formées sur tous les aspects relatifs à la valorisation du lait, il en est de même pour le gérant de la laiterie</li> <li>3. AFPB a été dotée en réfrigérateurs sur financement de DANIDA, comme cité plus haut une chambre froide est en cours de construction en synergie avec le projet Soro Kera.</li> <li>4. L'appui aux actions de réseautage et de visibilité, de valorisation, de défense et promotion du lait local engagé depuis 2018 à travers la campagne « Mon lait est local » continue. Le processus de construction de la marque « Fairema » de commercialisation du lait local et équitable est aujourd'hui piloté par le Réseau Mali Missiw Nono (RMMN) qui regroupe plus de 25 organisations membres</li> </ol>	Equipe DGD au Mali  Equipe DGD au Mali en collaboration avec AFPB  Equipe DGD au Mali / projets Soro Kera et Danida  Equipe DGD au Mali en collaboration avec le RMMN	2025-2026  2023-2024  2023-2026  2026 2027-2031



**OXFAM**



**Belgium**

partner in development

<ul style="list-style-type: none"> <li>- les gares, en collaboration avec les autorités locales</li> <li>- Former les membres au marketing social (mise en valeur lait local, argumentaire nutritionnel, traçabilité, qualité sanitaire)</li> <li>- Introduire des étiquettes standardisées mentionnant les dates de transformation, et les apports nutritionnels pour renforcer la confiance des consommateurs</li> </ul>		<p>gérant des laiteries, des centres de collecte et de distribution du lait local. Cette marque de commercialisation ou label pour le lait local permettra de renforcer la visibilité du lait local et équitable, de renforcer le plaidoyer au tour du lait local</p>		
<p><b>Recommandations pour améliorer le processus de transformation du riz étuvé (page 121)</b></p> <p><b>1. Modernisation des procédés d'étuvage et réduction de l'empreinte écologique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est fortement recommandé de remplacer les dispositifs traditionnels de chauffage au bois par des technologies alternatives plus durables, telles que des foyers améliorés, des cuiseurs à gaz ou des systèmes hybrides alimentés par l'énergie solaire.</li> </ul> <p><b>2. Renforcement des capacités logistiques et techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'octroi de moyens de transport adaptés (motos tricycles, charrettes motorisées) est essentiel pour assurer l'acheminement efficace du paddy depuis les zones de production vers les centres de transformation.</li> <li>- Mise à disposition d'équipements modernes de décorticage et d'ensachage.</li> </ul> <p><b>3. Mise en place de mécanismes de soutien financier adaptés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est proposé la création de fonds de démarrage spécifiques pour les jeunes coopératives, afin de couvrir les charges fixes (gardiennage, énergie, transport) durant les premières campagnes, en attendant leur autonomisation financière.</li> </ul> <p><b>4. Établissement de partenariats contractuels avec les organisations de producteurs (OP)</b></p>	D'accord	<p>Ceci est déjà le cas et sera poursuivi</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'appui aux femmes étuveuses de Sexagon partenaire du programme intervenant dans la zone Office du Niger au centre du Mali. Ces femmes ont été dotées en Kit Galva un équipement moderne d'étuvage du riz. Ces kit galva remplacent dispositifs traditionnels de chauffage au bois. En plus elles utilisent les foyers améliorés qu'elles fabriquent elles-mêmes sur appui du programme Danida.</li> <li>2. Les coopératives de femmes étuveuses de Sexagon ont mis en place l'Union Faso Kanu qui a mené des actions de plaidoyer auprès des autorités politiques et administratives de Niono et auprès de l'Office du Niger. L'office vient de doter certaines des coopératives en motoculteurs. L'octroi d'équipements sera aussi recherché à travers des initiatives locales et nationales de plaidoyer</li> <li>3. La meilleure approche est de renforcer le mécanisme de soutien mutuel à l'interne de l'union afin que les coopératives membres puissent bénéficier de l'élan de solidarité et de soutien des autres.</li> <li>4. Il s'agit ici de mettre en place des contrats sur les volumes futurs à livrer avec les institutions publiques</li> </ol>	<p>Equipe DGD au Mali en collaboration avec équipe Danida</p> <p>Sexagon avec l'équipe DGD au Mali</p> <p>Sexagon</p> <p>Sexagon et coopératives</p>	<p>2023-2026 2027-2031</p> <p>2025</p> <p>2026</p> <p>2027-2031</p>



**OXFAM**



**Belgium**

partner in development

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'accords de pré-achat avec les OP agricoles permettrait de sécuriser l'accès au paddy à des prix équitables, en fixant 1) les volumes à livrer, 2) les prix planchers négociés en amont, et 3) les délais et modalités de paiement.</li> </ul> <p><b>5. Structuration de plateformes locales multi-acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de plates-formes rizicoles communales ou intercommunales, réunissant producteurs, transformatrices, collectivités et services techniques, visant à 1) Organiser la demande et l'offre, 2) Coordonner les opérations logistiques, 3) Stabiliser les prix, et 4) Mutualiser les infrastructures de stockage.</li> </ul> <p><b>6. Constitution de stocks de sécurité communautaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de greniers communautaires ou de magasins de stockage temporaire accompagnée d'un fonds de roulement permettant aux coopératives d'acheter en gros en période de récolte (lorsque les prix sont bas), assurant ainsi un approvisionnement continu et une maîtrise des coûts.</li> </ul> <p><b>7. Numérisation des circuits d'approvisionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de plateformes numériques locales (par SMS ou applications simples) de mise en relation entre productrices et productrices-transformatrices permettant d'éviter les intermédiaires informels, de gagner en transparence et d'optimiser la fluidité de la chaîne d'approvisionnement.</li> </ul> <p><b>8. Renforcement du pouvoir économique et commercial des femmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des sessions de formation ciblées en négociation commerciale, gestion des marchés agricoles, et participation à la gouvernance des filières doivent être intensifiées.</li> </ul>	<p>5. Échanger avec PNPR et Rikolto à ce sujet</p> <p>6. Envisager cela dans un trajet futur du prochain programme quinquennal au niveau du Sexagon</p> <p>7. Promouvoir cette approche pour le prochain cycle de programmation</p> <p>8. Idem prochain cycle</p>	<p>Equipe DGD et Sexagon</p>	<p>2026</p>
--	---	------------------------------	-------------



**OXFAM**



**Belgium**

partner in development

- Favoriser l'insertion des femmes dans les instances locales de régulation des prix et de commercialisation, afin de renforcer leur pouvoir d'influence et leur autonomie économique.		- A prendre en compte parmi les options et orientations pour le prochain programme. Evaluer la faisabilité. C'est déjà le cas dans les instances des coopératives ainsi que dans la participation au niveau local. Identifier les instances locales	Equipe DGD au Mali et Sexagon	2027-2031
<b>Recommandations pour améliorer le processus de transformation et vente du soja (page 130)</b> 1. Dotation en matériels de travail pour les champs et la transformation primaire : Il est impératif de fournir aux coopératives des équipements adéquats pour les travaux agricoles et la transformation primaire, afin d'améliorer l'efficacité et la qualité du processus de production. 2. Aménagement de centres de transformation primaire équipés et dotation en systèmes d'adduction d'eau : La création de centres de transformation dotés d'équipements modernes, associés à une gestion efficace de l'eau, est essentielle pour assurer une transformation de qualité tout en optimisant le temps de travail. 3. Subvention des prix des intrants agricoles : Afin d'alléger les coûts de production, il est recommandé de subventionner les intrants agricoles, ce qui permettra d'assurer une meilleure rentabilité et une gestion durable des ressources des coopératives. 4. Augmentation du prix unitaire du kilogramme de soja : Revoir le prix unitaire du soja en augmentant sa valeur permettrait de stimuler les profits des coopératives. Cette mesure favoriserait également une meilleure motivation des producteurs et transformerait l'activité en une source de revenu plus stable et plus significative pour les coopératives.	Accord partiel	1. idem prochain programme : prendre en compte un appui en matériel de travail pour les travaux des champs (éventuellement via le plaidoyer mais pas seulement)  2. C'est déjà le cas  3. Ceci aura lieu à travers le plaidoyer à différents niveaux, ainsi que par la promotion de pratiques Agroécologiques  4. Une analyse de marché sera prise en compte dans les plans d'action du partenaire. Envisager l'augmentation de la marge brute dans une perspective de durabilité économique	Equipe DGD au Mali et SCOOPSK	2027-2031
<b>Volet Agroécologie (page 130):</b> 1. Renforcer la sensibilisation et formation des acteurs environnementaux sur les enjeux liés à	D'accord	1. Déjà en cours. A poursuivre		2027-2031

<p>la transition écologique, notamment en ce qui concerne le changement climatique.</p> <p><b>2.</b> Promotion des énergies renouvelables (voir les chaines de valeur plus haut)</p> <p><b>3.</b> Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles, en particulier les sols, ainsi que pour la conservation et l'utilisation rationnelle de la biodiversité</p>		<p>2. Il s'agit de promouvoir autant que possible les énergies renouvelables – à prendre en compte dans les discussions sur les orientations du prochain programme</p> <p>3. Idem prochain programme</p>	Equipe DGD au Mali et partenaires	
<p><b>Volet PDI (page 137):</b></p> <p><b>1. Renforcement de l'agriculture et de l'élevage :</b> <i>Étant donné que la vente de produits agricoles et de bétail constitue une part importante des revenus, il est crucial d'introduire des programmes de formation et de soutien à la production agricole durable et à l'élevage résilient. Cela inclut l'introduction de pratiques agricoles modernes et la promotion de l'élevage de petits ruminants ou de volailles, moins vulnérables aux aléas climatiques.</i></p> <p><b>2. Accès à des micro-crédits et des financements pour les petites entreprises :</b> <i>Encourager l'accès à des micro-crédits ou à des fonds de roulement pour les petits commerces et la vente de produits artisanaux. Cela permettrait de diversifier les activités économiques des ménages et de les rendre moins dépendants des aléas extérieurs. De même, des programmes d'appui au développement des petites entreprises (commerce, artisanat) doivent être mis en place, en incluant des formations sur la gestion des affaires et la création de réseaux de distribution.</i></p> <p><b>3. Amélioration de l'accès aux marchés et à la logistique :</b> <i>Mettre en place des infrastructures et des réseaux de distribution qui facilitent l'accès aux marchés locaux pour la vente de produits agricoles, artisanaux ou de bétail. Cela réduirait la dépendance à l'aide extérieure et</i></p>	Accord partiel	<p>1. Il faut quand même établir le fait que ce programme est orienté long terme et n'est pas un programme humanitaire. Prévoir autant que possible des synergies et complémentarités avec d'autres programmes et poursuivre les efforts d'intégration des PDI dans des associations et groupes locaux qui eux doivent aller davantage dans les pratiques agricoles durables</p> <p>2. Explorer l'option de mise en place d'AVEC et saving groups en synergies avec d'autres programmes</p> <p>3. Le renforcement de l'accès au marché a lieu au travers des coopératives du programme. Il n'est pas évident de prévoir cela à tous les niveaux en ce qui concerne la prise en charge des PDI. Dans la mesure du possible le partenaire coopératif de la zone concernée sera le pivot de cette connexion au marché. On dépasse ici les</p>	Equipe DGD Mali et partenaires	2027-2031
			Oxfam au Mali	2027-2031
			Oxfam au Mali, Partenaires ACNG belges	2027-2031



**OXFAM**



**Belgium**

partner in development

<p><i>offrirait des opportunités économiques durables.</i></p> <p><b>4. Soutien au développement de compétences pour le travail salarié et indépendant :</b> Développer des programmes de formation adaptés aux compétences des PDI, en particulier pour le travail salarié ou dans des secteurs tels que la transformation des produits agricoles. Ces formations pourraient également comprendre des compétences en gestion, en comptabilité et en entrepreneuriat.</p> <p><b>5. Soutien environnemental pour la durabilité :</b> Compte tenu des défis environnementaux, promouvoir l'utilisation de technologies écologiques (foyers améliorés, production de biocharbon) pour la transformation du soja et de l'agriculture en général. Cela contribuerait à protéger les ressources naturelles et à maintenir des moyens de subsistance durables à long terme.</p>		<p>possibilités de ce type de programme. Identifier des synergies et complémentarités entre projets.</p> <p>4. Ici aussi les partenaires des zones concernées accompagneront l'intégration des PDI dans les associations accueillantes de leur secteur. Envisager synergies et complémentarités avec d'autres projets</p> <p>5. Idem via les associations et promouvoir autant que faire se peut des sources d'énergies solaires ou renouvelables</p>	<p>Oxfam au Mali, Partenaires ACNG belges</p>	<p>2027-2031</p>
<p><b>Recommandations pour une meilleure prise en charge des PDI (stratégie de survie) – page 139</b></p> <p><b>1. Renforcement de la sécurité alimentaire à N'debougou :</b> Il est impératif de concentrer les efforts d'assistance alimentaire dans le village de N'debougou, où les ménages sont plus vulnérables. La mise en place de programmes de soutien ciblés, notamment des distributions alimentaires régulières et une meilleure couverture en matière de sécurité alimentaire, pourrait améliorer la situation.</p> <p><b>2. Approfondir les mécanismes d'assistance alimentaire durable :</b> Des actions doivent être menées pour réduire la dépendance de ces ménages aux stratégies de survie destructrices. Cela inclut la mise en place de mécanismes de soutien à long terme, tels que l'amélioration de l'accès aux ressources agricoles et le</p>	<p>Kies een item.</p>	<p>1. Actions régulières de distribution de kit alimentaires à réaliser à N'Débougou et dans d'autres zones de l'ON</p> <p>2. Via les associations d'accueil</p>	<p>Equipe DGD et partenaires</p>	<p>2027-2031</p>

<p>développement de projets d'autosuffisance alimentaire.</p> <p><b>3. Renforcer les formations et sensibilisation sur la gestion des ressources alimentaires :</b> <i>Le programme pourrait être renforcé par des formations sur la gestion durable des ressources alimentaires, permettant aux ménages de mieux gérer leurs stocks et d'adopter des pratiques plus résilientes face aux crises alimentaires.</i></p> <p><b>4. Suivi régulier des besoins et de la vulnérabilité alimentaire :</b> <i>Il est crucial d'établir un mécanisme de suivi régulier afin d'identifier rapidement les ménages les plus vulnérables et d'ajuster les interventions en fonction des évolutions de leur situation.</i></p>		<p>3. A prendre en compte dans les espaces de participation prévus lors de la formulation du prochain programme</p> <p>4. Sera envisagé pour le prochain programme. Une collaboration avec les STD de développement social pour l'identification des PDI vulnérables a déjà eu lieu sur ce cycle. Sera poursuivi</p>	Equipe DGD au Mali et partenaires	2027-2031
<p><b>Recommandations pour une meilleure prise en charge des PDI (stratégie de survie) – page 142</b></p> <p><i>Score de consommation alimentaire</i></p> <p><b>1. Promouvoir l'accès aux fruits et légumes frais :</b> <i>Il est primordial de faciliter l'accès aux fruits et légumes, soit par la promotion des cultures maraîchères locales, soit par l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement pour réduire les coûts et augmenter la disponibilité.</i></p> <p><b>2. Intensifier la consommation de produits laitiers et de protéines animales :</b> <i>L'intégration des produits laitiers et des protéines animales dans les régimes alimentaires peut être améliorée par la mise en place de programmes de sensibilisation sur leurs bienfaits nutritionnels. De plus, des incitations peuvent être envisagées pour stimuler la production locale de lait et de viande.</i></p> <p><b>3. Diversification des sources alimentaires :</b> <i>Enrichir l'alimentation des ménages avec une plus grande variété de produits peut être facilité</i></p>	Pas d'accord	<p>Le rôle du programme n'est pas d'assurer cet accès. Par contre l'action la plus urgente et la plus importante sera de renforcer l'autonomisation des PDI est leur intégration dans des activités économiques pouvant leur permettre d'avoir des revenus propres</p>	Equipe DGD au Mali et partenaires	2026 2027-2031

<i>par des formations sur l'agriculture durable et la diversification alimentaire. Encourager la consommation d'aliments riches en vitamines et en minéraux est indispensable pour améliorer la santé des ménages à long terme</i>				
<b>Recommandations pour la suite du programme DGD (2025–2026) – page 145</b>	Accord partiel	<p>1. Déjà le cas dans ce programme. Sera poursuivi.</p> <p>- Déjà le cas dans ce programme. A renforcer en envisageant de piloter le budget pot commun de manière inclusive avec les partenaires, lors des espaces d'échange ?</p> <p>2. Il est prévu de poursuivre les efforts en ce sens</p> <p>- Idem à poursuivre</p> <p>3. Soutien aux actions de lobby tour des partenaires auprès des ONG humanitaires, des institutions publiques et structures privées</p>	Equipe DGD au Mali et partenaires	2027-2031
<b>1. Clarifier et formaliser la gouvernance partenariale</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir clairement les rôles et responsabilités entre Oxfam et les partenaires de mise en œuvre à travers des conventions révisées, incluant les attentes en matière de résultats et de redevabilité.</li> <li>- Renforcer les cadres de concertation (bilans régionaux, ateliers inter-partenaires) pour favoriser la transparence, la coordination technique et la capitalisation des apprentissages.</li> </ul>				
<b>2. Poursuivre les efforts de sécurisation foncière sensible au genre</b>				2027-2031
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la formalisation juridique des attributions foncières (PV, attestations légalisées), en lien avec les autorités locales et coutumières.</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des femmes et des autorités locales en matière de droits fonciers, notamment dans les zones relevant de l'Office du Niger et les communes rurales sous régime coutumier.</li> </ul>				
<b>3. Améliorer la performance économique des chaînes de valeur</b>				2027-2031

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir l'accès aux marchés institutionnels (cantine, CSCOMs, ONG humanitaires) pour les produits transformés (lait, riz, soja).</li> <li>- Introduire des technologies plus sobres et efficaces pour la transformation (ex. foyers améliorés, équipements solaires), réduisant les coûts et l'empreinte écologique.</li> </ul> <p><b>4. Renforcer la prise en compte des groupes spécifiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des initiatives ciblées pour les jeunes (entrepreneuriat agricole, leadership) et les personnes déplacées internes (accès à la terre, inclusion dans les coopératives).</li> <li>- Suivre les effets spécifiques sur ces groupes dans le cadre du monitoring participatif.</li> </ul> <p><b>5. Améliorer la mesure des effets de transformation sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajuster les indicateurs pour mieux capter les changements en matière de pouvoir d'agir, d'influence locale et de redistribution des rôles de genre.</li> <li>- Intégrer plus systématiquement les résultats des focus groupes et enquêtes qualitatives dans le suivi-évaluation.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>4. Formation des jeunes et des femmes en entreprenariat, soutien à la création des PME/PMI au bénéfice des jeunes et des femmes, appui à la structuration des coopératives de jeunes et de femmes</li> <li>5. Renforcer le soutien aux groupes de base, à travers la réalisation d'infrastructures communautaires au bénéfice des jeunes et des femmes</li> <li>- Les cadre MEAL est également modifié pour mieux prendre en compte la mesure de l'évolution des marqueurs de progrès au niveau des indicateurs du Cadre de résultats</li> <li>- Est prévu lors des prochains moments d'évaluation (finale 2226 et prochain programme)</li> </ul>	<p>Equipe DGD au Mali et partenaires</p>	<p>2027-2031</p>
<p><b>Recommandations pour de futurs projets (page 146)</b></p> <p><b>1. Favoriser une approche intégrée de la gouvernance locale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer un appui direct aux collectivités locales (PDSEC, commissions foncières, organes de planification) pour institutionnaliser l'égalité de genre.</li> </ul>	<p>Accord partiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Signer des conventions de collaboration avec collectivités locales, soutien à la participation des commissions foncières dans les sessions de formations et de renforcement de capacités, faire participer les élus locaux aux ateliers de formulation du nouveau programme DGD27-31</li> </ul>	<p>Equipe DGD au Mali et partenaires</p>	<p>2027-2031</p>



**OXFAM**



**Belgium**

partner in development

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la co-construction des projets avec les élus locaux, services techniques et réseaux de femmes.</li> </ul> <p><b>2. Institutionnaliser les mécanismes de dialogue multi-acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des plateformes locales pérennes réunissant coopératives de productrices, organisations de producteurs, services techniques et acteurs du marché.</li> <li>- Renforcer les bourses agricoles locales, avec une participation active des femmes dans leur gouvernance.</li> </ul> <p><b>3. Soutenir l'autonomie organisationnelle des coopératives féminines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir des fonds de démarrage et de mutualisation pour couvrir les charges fixes et les besoins de trésorerie en phase de démarrage.</li> <li>- Structurer des plans de renforcement des capacités en gestion, plaidoyer et innovation adaptés aux réalités de chaque zone.</li> </ul> <p><b>4. Miser sur l'innovation technologique et environnementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer dès la conception des projets des solutions technologiques écologiques (séchoirs solaires, mini-laiteries solaires, logistique verte) et des plans de gestion environnementale.</li> <li>- Accompagner les bénéficiaires dans le développement de circuits courts et de stratégies commerciales numériques pour valoriser les produits locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2. Former/renforcer les capacités des membres des plateformes existantes (RMMN, collectif régional des femmes pasteures etc...)</li> <li>3. Nous envisageons l'option d'un partage des ICR (couts indirects/coûts de structure) auprès des partenaires. Les budgets des partenaires coopératifs seront établis sur base de plans d'affaires</li> <li>Déjà en cours, chaque partenaire dispose d'un plan de renforcement de capacités. Ces plans prennent déjà en compte les aspects de gestion et de plaidoyer</li> <li>4. Soutien à l'élaboration des plans de gestion environnementale, prévoir des budgets pour financer les systèmes solaires pour les partenaires</li> </ul>	<p>Equipe DGD au Mali et partenaires</p>	<p>2027-2031</p>
		<p>OBE et Oxfam au Mali</p>	<p>2027-2031</p>



OXFAM



Belgium

partner in development

<p><b>5. Renforcer les mécanismes d'appropriation et de redevabilité communautaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Impliquer dès le départ les communautés dans la définition des priorités, l'allocation des ressources et le suivi des actions.</li><li>- Développer des outils de suivi participatif renforçant la transparence et l'adhésion des acteurs aux objectifs du projet.</li></ul>	<p>5. Systématiser la tenue des sessions d'appropriation et de redevabilité, soutenir les actions des comités de redevabilité</p>	Equipe DGD au Mali et partenaires	2027-2031
---	---	-----------------------------------	-----------